



Conseil d'établissement de l'Écollectif

Compte rendu de la rencontre du 3 juin 2026

PROJET POUR VALIDATION

Date : 3 juin 2026

Heure prévue : de 17 h 30 à 19 h 30 — heures réelles à confirmer

Lieu : Écollectif, classe d'Emmanuelle, et Microsoft Teams au besoin

1 Ouverture

Notes	Points de suivi et décisions
1.1 Le quorum est constaté. Aucun départ anticipé n'est annoncé. 1.2 Une erreur de numérotation de l'ordre du jour est signalée; les sujets proposés sont maintenus. 1.3 Aucune correction au procès-verbal précédent n'est demandée. 1.4 et 1.5 Aucun échange distinct n'est consigné au titre des suivis aux procès-verbaux ou des questions du public et de la correspondance.	Décision : ordre du jour adopté. Proposé par : Chantal Bégin. Appuyé par : Judith Lachance. Décision : procès-verbal précédent adopté. Proposé par : Christine Lacroix. Appuyé par : Chantal Bégin. À confirmer : l'ODJ désigne le PV du 1er avril 2026; sa date n'est pas énoncée dans la transcription.

2 Budget et suivi du budget

Notes	Points de suivi et décisions
La direction prévoit un léger surplus au budget de base de l'école. Elle précise que le budget de services directs aux élèves est entièrement utilisé et que le surplus annoncé ne devrait pas entraîner de réduction du budget de l'année suivante. Aucune ébauche du budget 2026-2027 n'est encore disponible. Une préoccupation est soulevée concernant le maintien d'une enveloppe dédiée à l'achat de livres. Une réduction antérieure d'environ 20 % est évoquée, sans confirmation d'une nouvelle réduction. La direction ne dispose pas encore du détail des enveloppes regroupées.	Information : aucun budget n'est soumis à adoption lors de cette séance. Suivi : lors de la préparation et de la présentation du prochain budget, clarifier les changements aux enveloppes et porter une attention particulière aux sommes consacrées aux livres.

3 Règles de fonctionnement du service de garde

Notes	Points de suivi et décisions
La direction présente le document en l'absence de la responsable du service de garde. Le choix de maintenir la tarification au maximum applicable est reconduit, avec l'indexation annoncée pour le 1er juillet. Aucun autre changement de fond n'est signalé. Les maximums affichés de 9,50 \$ et de 16,20 \$ sont erronés. La direction indique qu'ils doivent être remplacés par 9,70 \$ et 16,55 \$, avant l'indexation à venir. Les horaires doivent mieux distinguer Quatre-Vents et l'Écollectif. Les membres soulèvent l'absence de référence explicite aux règles de conduite applicables au service de garde. L'arrimage entre les deux écoles, notamment pour les privilèges, doit être clarifié et communiqué aux parents et aux élèves. La création éventuelle d'un comité consultatif de parents utilisateurs reçoit un accueil favorable. Une représentation équilibrée des deux écoles est envisagée, avec la responsable du service de garde et la direction ou une personne la représentant. Aucun nombre de membres n'est arrêté. Les sujets envisagés comprennent les règles de conduite, les privilèges, le partage de la cour et du matériel et, éventuellement, une consultation des parents. Toute démarche de sondage devrait être concertée.	Décision : adoption du document sous réserve de corriger les maximums et de distinguer les amplitudes horaires. Le CÉ soutient la mise en place d'un comité consultatif et souhaite qu'il se penche sur les règles de conduite absentes du document présenté. Il ne procède pas à la constitution du comité lors de cette séance. Suivi : la direction transmettra l'intérêt de l'Écollectif aux interlocuteurs de Quatre-Vents. Consulter la responsable du service de garde et sonder l'intérêt des parents à la rentrée, possiblement à l'AGA. Chantal Bégin offre son soutien pour clarifier les privilèges, selon les besoins. Proposé par : Yasmine Charara Appuyé par : Laura Lefebvre

4 Fournitures scolaires

Notes	Points de suivi et décisions
Les listes et les frais scolaires sont présentés. Les frais de projets de 50 \$ et d'activités et sorties pédagogiques de 90 \$ sont maintenus dans les listes examinées; les autres montants varient selon les niveaux. Les échanges soulignent la cohérence recherchée entre les frais demandés aux familles. La direction rapporte une nouvelle consigne concernant les suggestions de marques. Il est convenu de retirer les suggestions d'achat des listes publiées. Le don de fournitures par la communauté éducative couvre tous les élèves. Il est financé dans le budget général de la CÉAÉ; il est distingué du paiement individuel de la cotisation. La commande est déjà passée. Pour éviter de laisser croire que les effets personnels sont fournis, les étuis à crayons, sacs d'école, sacs à collation, boîtes à lunch et espadrilles seront retirés des listes. Les besoins correspondants seront communiqués séparément par les enseignantes à la rentrée. Le cartable fourni doit demeurer dans la section appropriée.	Décision : approbation des listes sous réserve des modifications convenues. Suivi : la direction transmet les corrections à Joanie. Les listes et le message expliquant le don seront publiés avant la fin de l'année scolaire. La communication distinguera les fournitures offertes, les effets personnels à prévoir et les frais scolaires payables à la rentrée administrative du 13 août. Proposé par : Yasmine Charara Appuyé par : Judith Lachance

5 Normes et modalités

Notes	Points de suivi et décisions
L'équipe-école ne signale aucun changement de fond aux documents présentés. L'ajout du titre « Normes et modalités » est demandé pour faciliter leur identification; une erreur dans le document de 3e année doit être corrigée. La place des projets, de l'observation et des traces d'apprentissage est soulignée. L'équipe précise que les pourcentages figurant dans le format de bulletin ne traduisent pas, selon sa pratique, une simple moyenne pondérée des résultats des étapes. Des parents souhaitent mieux suivre le cheminement de leur enfant entre les bulletins. Les pratiques évoquées comprennent les travaux commentés, l'agenda, les informations hebdomadaires, les échanges avec l'enseignante et les rencontres de parents. Leur clarté et leur variation selon les classes sont discutées. Le carnet de projets en développement pourrait aussi aider à rendre le cheminement visible. L'équipe rappelle le rôle du parent dans la consultation des travaux et les échanges avec son enfant.	Décision : approbation des documents avec les corrections discutées. Suivi : assurer leur remise aux parents en début d'année et leur accessibilité sur le portail ou le site de l'école. La direction et les représentantes enseignantes sont invitées à relayer les préoccupations concernant les communications et à clarifier les pratiques avec les parents. Aucun nouvel outil obligatoire n'est décidé. Proposé par : Laura Lefebvre Appuyé par : Judith Lachance

6 Activités parascolaires

6.1 Cours de musique 2026-2027 et utilisation des locaux

Notes	Points de suivi et décisions
La demande vise à reconduire les cours de musique selon l'organisation actuelle, avec la possibilité d'ajouter une chorale selon l'intérêt des élèves. La proposition est accueillie favorablement. L'utilisation des locaux doit être revue. La direction prévoit réserver le petit local multicolore à l'apaisement et à la prévention des crises. Elle présente une solution envisagée pour maintenir l'accès à un plus grand local partagé, notamment pour les projets et la collaboration entre élèves de l'Écollectif. Cette possibilité dépend encore de l'organisation des groupes et de certains déplacements de classes. Le CÉ rappelle l'importance d'espaces complémentaires aux classes pour soutenir la pédagogie du projet et accueille favorablement la recherche de solutions. La direction indique que Quatre-Vents fait partie des écoles prioritaires pour une révision des bassins dans les deux prochaines années. L'évolution des effectifs et ses effets sur les espaces demeurent à suivre.	Décision : approbation de la proposition de cours de musique, la direction devant confirmer les locaux avec les responsables. Suivi : confirmer l'organisation des espaces pour 2026-2027 et l'accès au local partagé pour la pédagogie du projet. La solution présentée ne constitue pas encore une attribution définitive. Proposé par : Yasmine Charara Appuyé par : Chantal Bégin

7 Activités de financement

Notes	Points de suivi et décisions
Aucune nouvelle activité n'est soumise. La campagne « Je cours pour la cour et tout ce qui est autour » a permis d'amasser 3 950 \$, dépassant l'objectif de 3 000 \$. Les membres remercient les parents et le personnel pour l'organisation. L'inauguration du module de jeu est rappelée pour le 4 juin, de 16 h à 18 h. L'étage supérieur demeure inaccessible; son ouverture éventuelle nécessiterait des aménagements et des vérifications supplémentaires. Aucun projet précis n'est approuvé. La direction indique avoir communiqué au comité cour d'école le détail des sommes disponibles pour l'entretien, dont une contribution de Quatre-Vents d'environ 1 500 \$, dans un budget total avoisinant 6 000 \$.	Information : bilan de la campagne et renseignements sur la cour d'école. Aucune nouvelle activité de financement ni dépense d'aménagement n'est approuvée.

8 Sorties éducatives

Notes	Points de suivi et décisions
Le calendrier de juin est consulté et mis à jour pendant la rencontre. Une sortie au Volt, le 17 juin, pour la classe de Chantal, est ajoutée. Les autres activités évoquées sont déjà inscrites ou ont déjà été examinées. Aucune nouvelle activité hors des heures de classe n'est signalée. En conclusion, la présidence précise que l'ajout est présenté pour information et qu'aucune approbation n'est nécessaire à ce stade.	Suivi : transmettre le calendrier à jour aux membres par courriel, comme convenu au début du point. Les membres pourront communiquer leurs préoccupations à l'ensemble du CÉ. Aucune nouvelle résolution d'approbation n'est formulée.

9 Nouvelles

9.1 CÉAÉ

Notes	Points de suivi et décisions
Cotisation et communications — La CÉAÉ prévoit profiter de la rentrée administrative du 13 août pour recueillir les cotisations et les formulaires d'implication. Des modalités de paiement électronique et une présence à tour de rôle sont envisagées. Des communications et des rappels devront aussi rejoindre les familles absentes. Un travail est en cours pour regrouper l'information destinée aux nouveaux parents et aux familles déjà à l'école et pour assurer la cohérence entre les sites de la communauté et de l'école. La direction s'engage à insérer un lien vers le site de la CÉAÉ sur le portail scolaire; un lien réciproque est prévu. AGA — Les échanges clarifient la date du 23 septembre, plutôt que celle du 8 septembre, pour la soirée regroupant les deux AGA et la rencontre de parents des autres niveaux que la 1^{re} année. La rencontre de 1^{re} année reste prévue le 8 septembre. La CÉAÉ réfléchit à une formule distinguant les parties formelles des AGA et les discussions thématiques. Les membres discutent du risque d'une soirée trop longue, de la mobilisation des parents et des possibilités de tables rondes. L'importance de tenir les deux AGA la même soirée est réaffirmée.	Suivi : coordonner la collecte des cotisations, les formulaires et les communications de rentrée entre la CÉAÉ et l'école. Ajouter les liens réciproques entre les sites. Orientation : maintenir le 23 septembre pour les deux AGA et la rencontre de parents, sous réserve du retour du CA de la CÉAÉ. Suivi : Olivier Tessier rapportera les échanges au CA. Confirmer par courriel la date et la formule; corriger le calendrier au besoin. Les tables rondes et leur horaire ne sont pas arrêtés.

9.2 Délégués des élèves

Notes	Points de suivi et décisions
Deux rencontres des délégués ont eu lieu depuis le dernier CÉ, les 22 avril et 28 mai. Les délégués ont choisi d'utiliser leur budget de 200 \$ pour des filets de basketball et d'autres buts de jeu. Les filets de soccer, initialement prioritaires, sont financés autrement. [Confirmer le type exact des autres filets achetés.] Les préoccupations relatives au service de garde reviennent dans les échanges avec les élèves. L'importance de leur faire connaître les interventions et les changements attendus est rappelée. Les délégués souhaitent aménager des places assises sous le module, en maintenant la circulation. L'ajout d'un tableau pour dessiner est suggéré pendant la séance. Une dernière rencontre des délégués est prévue la semaine suivante.	Suivi : la présidente vérifiera ses notes de la rencontre préparatoire avec Carly et transmettra à Léa les éléments utiles à rapporter aux délégués au sujet des interventions au service de garde. Piste de travail : poursuivre l'aménagement sous le module avec l'espace responsable de la cour. Le tableau à dessin demeure une suggestion.

9.3 Enseignantes

Notes	Points de suivi et décisions
Les dernières présentations de projets et les échanges entre classes se poursuivent. Des ateliers réunissant des élèves de la 1^{re} à la 6^e année, ainsi que des classes d'accueil, ont été remis en place. Les enseignantes souhaitent développer cette formule avec des parents proposant des activités. Deux blocs, à l'automne et au printemps, sont envisagés afin de diversifier les activités et de permettre de plus petits groupes.	Piste de travail : discuter avec la CÉAÉ de la participation des parents et de l'organisation des ateliers pour l'an prochain.

9.4 Service de garde

9.5 Direction

Notes	Points de suivi et décisions
La responsable du service de garde est absente. Aucun renseignement supplémentaire n'est présenté à ces deux points; les sujets concernant la direction et le service de garde ont été abordés précédemment.	Information : aucun suivi supplémentaire.

9.6 Comité de parents du CSSRS

Notes	Points de suivi et décisions
Laura Lefebvre rapporte les discussions sur les bassins scolaires et sur une modification envisagée des cycles horaires, notamment au secondaire. La direction précise que le projet semble avoir été ralenti; aucune mise en œuvre à l'Écollectif n'est annoncée. Des échanges ont aussi porté sur les fondations et sur une élection au district E, dont le résultat n'est pas confirmé pendant la séance. Un budget du comité de parents pourrait financer des formations ouvertes aux parents du CSSRS. Les conditions d'admissibilité restent à préciser pour un éventuel projet de l'Écollectif. La diffusion des formations offertes par d'autres écoles semble insuffisante auprès des familles de l'Écollectif.	Pistes de suivi : vérifier les conditions du financement des formations et les sujets possibles avec la CÉAÉ. Examiner comment mieux relayer les invitations aux familles; suggérer que les représentants des CÉ au comité de parents reçoivent aussi ces communications.

9.7 Présidence du CÉ

Notes	Points de suivi et décisions
La présidente annonce l'envoi du rapport annuel aux membres par courriel au cours de l'été pour lecture et commentaires. Elle fait un retour sur sa participation à la rencontre de la Fédération des comités de parents du 30 mai. Elle partage une réflexion sur la représentation des CÉ et celle des comités de parents et mentionne un atelier sur les comités EHDA.	Suivi : la présidente transmettra le projet de rapport annuel; les membres sont invités à le commenter.

10 Projet éducatif

Notes	Points de suivi et décisions
Faute de temps, aucun examen détaillé n'est réalisé. La présidente rappelle la suggestion, formulée lors de la rencontre préparatoire du lundi, de relier les discussions thématiques de la communauté au projet éducatif. L'implication parentale, la pédagogie du projet, le climat scolaire, la santé et le bien-être pourraient guider ces échanges et les contributions des parents.	Orientation : s'appuyer sur le projet éducatif pour orienter les discussions et le faire vivre dans la communauté. Aucune modification du projet éducatif n'est adoptée.

11 PALVI et code de vie

11.1 Plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Notes	Points de suivi et décisions
La direction présente le plan révisé dans le nouveau canevas ministériel. Le comité s'est appuyé sur un sondage de la Chaire de recherche de l'Université de Montréal. Les résultats des élèves de 4e à 6e année sont privilégiés, compte tenu de la complexité des questions; les constats chez les plus jeunes sont décrits comme semblables. Un groupe d'accueil a également participé. Le comité retient le défi suivant : « Renforcer le lien de confiance entre l'élève et l'ensemble des adultes de l'école afin de favoriser une communication saine et une gestion constructive des conflits. » Les données présentées oralement portent sur la participation aux activités de prévention (54 %), la possibilité de parler à un adulte lorsqu'on est témoin ou victime (59 %), le signalement à un autre adulte de violences provenant d'un adulte (36 % des élèves concernés, selon l'exposé) et les propos non désirés à caractère sexuel (14 %). [Libellés et bases de calcul à valider dans le PALVI ou le rapport du sondage.] Les trois axes retenus sont de développer la familiarité entre élèves et adultes, d'améliorer la qualité de leur communication et de favoriser la cohérence des interventions dans la gestion des conflits. Les échanges soulignent la présentation des adultes en début d'année, les activités interclasses, l'implication du service de garde et des surveillants, l'écoute des élèves et le retour auprès d'eux après une intervention afin qu'ils sachent que leur situation a été prise en charge. La formation et l'information des adultes sur les violences à caractère sexuel sont également abordées.	Décision : adoption du PALVI avec les ajouts discutés. Suivi : inscrire, dans la collaboration avec les parents, le comité consultatif du service de garde envisagé, sous réserve de sa mise en place. À confirmer : à la fin du vote, un autre ajout est évoqué comme une « petite citation » ou « formulation », sans texte intelligible dans la transcription. En vérifier le libellé avant de finaliser le document adopté. Proposé par : Yasmine Charara Appuyé par : Judith Lachance

11.2 Code de vie

Notes	Points de suivi et décisions
Une version condensée du code de vie, sur une page recto verso, est annoncée. Les membres sont invités à examiner si elle est claire et suffisante du point de vue des parents.	Suivi : la direction transmettra la version par courriel. L'examen est reporté à la première rencontre suivante. Aucune adoption n'est consignée.

12 Varia

13 Suivis et prochaine rencontre

14 Levée de la séance

Notes	Points de suivi et décisions
Aucun sujet distinct n'est consigné au varia. Cette séance est présentée comme la dernière de l'année scolaire. Le code de vie sera repris à la première rencontre suivante. La transcription se termine après les remerciements.	À confirmer : date de la prochaine séance, heures réelles d'ouverture et de clôture, ainsi que proposition et appui de levée. Le PV d'avril prévoyait le 28 septembre pour la première séance de 2026-2027; cette date n'est pas reconfirmée dans la transcription.